



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Sciences et techniques des activités
physiques et sportives

de l'Université des Antilles
et de la Guyane - UAG

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académies : Guadeloupe, Guyane, Martinique

Etablissement déposant : Université des Antilles et de la Guyane - UAG

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habileté(s) au niveau de la mention : /

Mention : STAPS

Domaine : Sciences humaines et sociales (SHS)

Demande n° S3MA150009154

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Antilles-Guyane.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

Présentation de la mention

La mention *STAPS* comporte une spécialité *Sport santé et EPS en environnement tropical* qui se subdivise en deux parcours offrant la possibilité d'une orientation progressive des étudiants. Un parcours recherche qui mène tout naturellement vers la prolongation des études en doctorat. En fin de M1, la perspective de postes de techniciens du sport et des APS en milieu adapté est visée. Un second parcours, professionnel, débouche quant à lui sur des métiers de l'intervention ? que ce soit en établissement scolaire (fin de M1 orientation des étudiants vers l'IUFM) ou dans des structures spécifiques d'accueil : personnes handicapées ; inadaptés sociaux ; populations en grandes difficultés d'insertion.

Synthèse de l'évaluation

● Appréciation globale :

Le projet pédagogique de ce master est clairement présenté. Les objectifs poursuivis sont précis et contextualisés. Ils se situent en continuité avec l'offre de formation licence : filière « éducation et motricité » ; filière « entraînement ou activité physique adaptée ». La structuration sur les deux années se distingue suivant les parcours concernés. Des mutualisations intra-parcours et inter-mentions sont pour les premières présentées pour les secondes annoncées. La construction de compétences préprofessionnelles ne s'envisage qu'à partir du M2.

L'accessibilité de la formation à différents profils d'étudiants est une véritable ambition. L'équipe qui anime cette mention s'affiche comme cohérente et équilibrée. Pour autant, le pilotage de la formation ne repose pas sur la mise en place d'outils permettant son évaluation, et son ajustement. L'analyse du suivi des étudiants et de l'insertion des diplômés reste insuffisante.

Cette formation est adossée à des équipes de recherche reconnues : l'Equipe d'accueil « Adaptation, climat tropical, exercice et sociétés » ; l'UMR Inserm U763. Elle est conventionnée avec des partenaires appartenant au « monde professionnel de la santé ». Son ouverture à l'international reste difficilement appréciable.

Cependant sa mise en œuvre a souffert d'un manque d'effectif. Pour preuve, les rédacteurs des documents signalent que le parcours professionnel n'a jamais ouvert.

● Points forts :

- Ce master est une offre de formation qui se place en totale continuité avec celle proposée aux étudiants de L3 STAPS. Elle se distingue par l'originalité de ses objectifs de formation. Ils sont totalement ancrés dans les particularités du contexte local.
- L'adossement à la recherche s'appuie sur des équipes de qualité et semble totalement profiter aux étudiants.
- Les relations entretenues avec les milieux professionnels sont consistantes et se formalisent par des conventionnements. Elles témoignent de l'ambition de professionnalisation affichée par l'équipe pédagogique.

● Points faibles :

- Les effectifs concernés par cette formation restent faibles. Se pose alors la question de son attractivité.
- Les liens développés avec d'autres structures, tant sur le plan local qu'international, ne sont pas clairement identifiés voire absents.
- L'analyse du suivi et du devenir des étudiants n'est qu'insuffisamment outillée et renseignée.

● Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable :

- De renforcer l'attractivité de cette formation en définissant avec plus de précision les enjeux de formation, en positionnant sa singularité dans le paysage académique et professionnel local, en développant une politique de communication, en utilisant comme point d'appui les services universitaires existants.
- De favoriser les liens, les collaborations, les mutualisations avec les autres masters implantés dans l'université.
- De mettre en place une véritable évaluation de la formation et de développer des dispositifs de suivi des étudiants et des diplômés.



Evaluation par spécialité

Sport santé et EPS en environnement tropical

Ce master ne possède qu'une spécialité identifiée à la mention.



Observations de l'établissement

Présidence

Dossier suivi par :

Antoine Delcroix

Fixe : 0590 48 33 83

Mobile : 0690 28 10 27

Mail : adelcroi@univ-ag.fr

**La Présidente de l'Université des Antilles
et de la Guyane**

A

**Monsieur le Président de l'AERES,
AERES,
20, rue de Vivienne,
75002 Paris**

Pointe-à-Pitre, le 8 septembre 2014

Nos réf. :

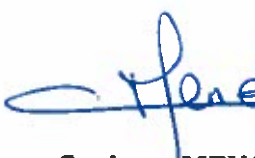
UAG-PRES/CMC/AD/DSA/N°2014 - 1224

Monsieur le Président,

Concernant le **master mention STAPS (dossier : MA – S3MA150009154)**, le responsable de cette formation, monsieur Olivier Hue, m'informe qu'aucune erreur matérielle n'a été relevée sur le pré rapport et qu'il n'a pas d'observation à formuler.

Je n'émet donc pas d'objection à une publication en l'état de ce rapport.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président à l'assurance de mes salutations distinguées.



Corinne MENCE-CASIER